

# Vitogaz France

Attentive aux besoins de ses Clients, Vitogaz France vous apporte des réponses précises et complètes en permanence.

Les avis, les questions et les suggestions collectés sont autant d'axes d'amélioration que nous prenons en compte pour vous apporter des solutions au plus près de vos besoins.

**Éthique des affaires, loyauté des pratiques, sécurité de nos opérations et protection de l'environnement, réduction de nos émissions de gaz à effet de serre : les engagements Vitogaz France.**



## GÉREZ VOTRE COMPTE

Accédez en permanence et gratuitement à l'information dont vous avez besoin sur votre Espace Client *via* notre site [vitogaz.com](https://www.vitogaz.com)

- **Passez et suivez** vos commandes de gaz
- **Trouvez les réponses à vos interrogations** sur votre contrat ou tout autre sujet
- **Vérifiez** votre prix et les 3 dernières variations du barème
- **Consultez** l'historique de votre compte
- **Disposez de vos factures** téléchargeables et imprimables
- **Réglez** en toute sécurité par carte bancaire
- **Bénéficiez** en exclusivité des alertes info prix, niveau de jauge
- **Déclarez** votre déménagement

Nous vous rappelons que nos barèmes sont disponibles sur notre site [vitogaz.com](https://www.vitogaz.com)



## INFOS PRATIQUES

- Nos engagements RSE
- Le code éthique
- Le guide anticorruption
- Le guide de sécurité propane
- Le protocole de sécurité GPL
- La fiche ICPE  
(Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)

Consultez et téléchargez librement nos documents sur notre site [vitogaz.com](https://www.vitogaz.com)



## NOS CERTIFICATIONS

Depuis de nombreuses années, Vitogaz France s'engage pour ses Clients et l'excellence, comme en témoignent ces distinctions de qualité et de responsabilité.



## EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE CONTRAT

### Que se passe-t-il lorsque votre contrat arrive à échéance ?

Votre contrat est tacitement prolongé par périodes successives définies aux conditions particulières et se poursuit aux mêmes clauses et conditions que celles du contrat initial.

### Renégocier son contrat, c'est possible ?

Bien sûr ! À compter de sa reconduction tacite, c'est-à-dire au delà de la durée initiale stipulée dans vos Conditions Particulières, Vitogaz France reste à votre disposition pour discuter d'une renégociation des Conditions Particulières de votre contrat.



## NOUS CONTACTER

Compléments d'information, questions, réclamations ?

Contactez notre Centre de Service à la Clientèle

**Du lundi au vendredi**  
de 8h à 18h30

**Le samedi**  
de 9h à 13h  
de novembre à mars.



**0 977 401 101**

Appel non surtaxé



**vitogaz.com**

Rubrique Espace Client



**Numéro Sécurité**  
**0 977 401 101**

Appel non surtaxé

24h/24  
7J/7



Tous nos services sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.